

CHB

Exploitation d'une carrière de roche massive : Carrière de Saint-Gingolph (74)

Demande d'autorisation environnementale

Pièce 1 : Type de demande

Pièce 2 : Identification du pétitionnaire

Pièce 3 : Description du projet

Pièce 4 : Localisation

Pièce 5 : Activités concernées

Pièce 6 : Etude d'impact et ses annexes et son résumé non technique

6-2 Annexes

Annexe 21 : Note de la DREAL sur les tensions d'approvisionnement en matériaux dans le Chablais (du 11/06/2019)

Pièce 7A : Pièces spécifiques ICPE/IOTA

Pièce 7B : Pièces spécifiques aux procédures embarquées

Janvier 2023
Réf. : 2014063

PRÉFET DE HAUTE-SAVOIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Annecy le 11 juin 2019

Service prévention des risques, climat, air,
énergie

Unité interdépartementale des deux Savoie

Affaire suivie par : E.Conan/E.Maillard
Tél. : 04 26 28 65 87/04 50 08 09 10
Courriel : elodie.conan
@developpement-durable.gouv.fr
emmanuelle.maillard
@developpement-durable.gouv.fr

Note pour monsieur le Préfet

OBJET : Tensions sur l'approvisionnement en matériaux dans le Chablais

P. J. : Cartes de situation des carrières et de leurs zones de chalandise

La présente note vise à préciser la situation critique d'approvisionnement en matériaux destinés à la filière BTP dans le Chablais (74). Le périmètre retenu est celui du SCOT du Chablais.

Sur les 10 carrières présentes dans le SCOT du Chablais, 6 contribuent à alimenter le marché du BTP. Les autres sont des carrières de roche ornementale. C'est notamment le cas des 3 carrières souterraines d'ardoise situées à Morzine.

La filière BTP locale peut être alimentée par 14 sites de valorisation de déchets inertes assurant des activités de recyclage de matériaux¹ et par 6 carrières (3 carrières ont la double activité).

Concernant le recyclage, les installations spécialisées du Chablais accueillent 461 kT de déchets inertes (donnée 2016)¹ dont 48 % sont recyclés, soit 220 kt. Le reste est principalement valorisé en remblaiement de carrières permettant d'atteindre un taux de valorisation des déchets inertes reçus localement de 99 %. Bien qu'elle offre une alternative à la consommation de matériaux neufs, la quantité et la qualité des matériaux recyclés produits ne suffisent pas à répondre à la demande locale en matériaux.

¹ Source : étude CERC pour PRPGD, données 2016, région Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, 4 carrières extraient des matériaux alluvionnaires et 2 des roches massives. Seules ces 4 carrières alluvionnaires hors d'eau fournissent actuellement les matériaux nécessaires à la fabrication de bétons hydrauliques².

La production de matériaux "neufs" est liée aux commandes de la profession. S'agissant de matériaux volumineux et pondéreux, ceux-ci sont généralement assez peu stockés et les matériaux transportés sur de courtes distances sont plus compétitifs. Il est généralement admis dans la profession que le coût des matériaux transportés par camion double tous les 30 km.

Les matériaux produits localement et de façon récurrente dans les carrières sont généralement consommés dans la zone de chalandise des carrières avec une attraction forte des zones densément peuplées. Ils viennent compléter le gisement de ressources secondaires dont la consommation locale revêt là aussi un enjeu de compétitivité.

La majeure partie des carrières du Chablais alimente un marché local. Les résultats de l'enquête annuelle sur les carrières montrent que seuls 5 % des matériaux "neufs" produits localement ont été exportés en Suisse en 2017. Un recouplement avec les fichiers douaniers est actuellement en cours afin de vérifier ce chiffre.

Les données historiques suivantes retracent la production des carrières qui sont ou ont été dans le périmètre du SCOT du Chablais. Elles tiennent ainsi compte de l'activité de 3 sites de matériaux alluvionnaires qui ont cessé leur activité (Les carrières d'Allinges, Lanvers matériaux, société de dragage de la Haute Dranse cumulant 230 kT de capacité d'extraction autorisée).

La production historique dans le secteur suit le même cycle de crise observé en 2008 pour l'ensemble de la région. Depuis 2011, la production réelle cumulée des carrières du Chablais se stabilise autour d'un million de tonnes par an (sauf en 2015). En 2019, les capacités maximales d'extraction autorisées en carrières (réglementation ICPE) sont de 1,55 Mt/an et moyenne de 1,220 Mt/an. En 2017, la production réelle des carrières atteignait donc 82 % des capacités moyennes autorisées et 90 % pour les carrières alimentant localement les filières béton.

2 Source : enquête annuelle carrières 2017, DREAL et MTES

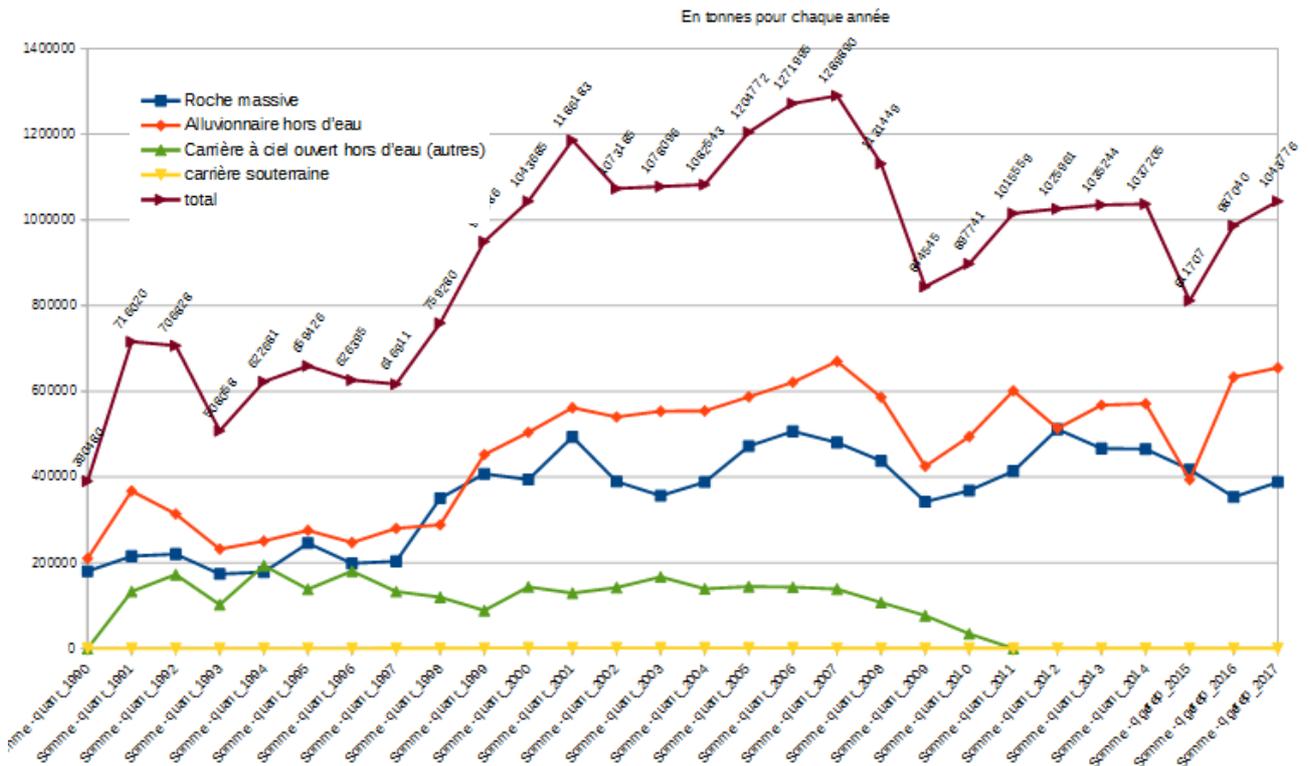


Figure 1 : production réelle des carrières du Chablais de 1990 à 2017ⁱⁱ

Sur les 6 carrières du Chablais, 3 voient leur autorisation d’exploiter arriver à terme d’ici moins de 2 ans. Ces dernières représentent plus de 55 % des capacités maximales et moyennes de production locale et 65 % des capacités de production locales en granulats à béton. Il s’agit des carrières suivantes :

- Carrières Chablaisiennes à Le Lyaud (max 180 000 t/an actuellement)
- La Chenilla (Bochaton) à St Gingolph (max 300 000 t/an actuellement)
- Sagradranse à Meillerie (max 400 000 t/an actuellement)

Concernant la situation logistique, l’étude des zones potentielles de chalandise réalisée dans le cadre de l’élaboration du schéma régional des carrières montre que quelques carrières plus éloignées sont susceptibles d’alimenter le Chablais. Les deux cartes jointes permettent de les identifier. Or, il s’avère que ces carrières se situent elles-mêmes dans une dynamique de très forte demande locale. Les échanges avec la profession montrent que leurs marchés sont principalement orientés vers les secteurs franco-suisses, vallée de l’Arve voire Annecy.

Ainsi, en tenant compte de la production locale de matériaux "neufs" et d’une évaluation de la quantité de matériaux recyclés, **la consommation locale de matériaux s’établit de l’ordre de 1,220kt par an soit un besoin total en matériaux de l’ordre de 9,1 t/an/habitant et de 7,46 t/an/habitant pour les seuls matériaux neufs issus des carrières³.**

Il convient de noter que cette évaluation est cohérente avec les données fournies par le principal syndicat professionnel des carriers (UNICEM) et le livre blanc réalisé pour le Chablais par la fédération du BTP 74 en 2016.

3 Base 133 960 habitants

Le schéma suivant permet d'évaluer l'adéquation besoins-ressources sur le territoire sans renouvellement des autorisations des carrières locales.

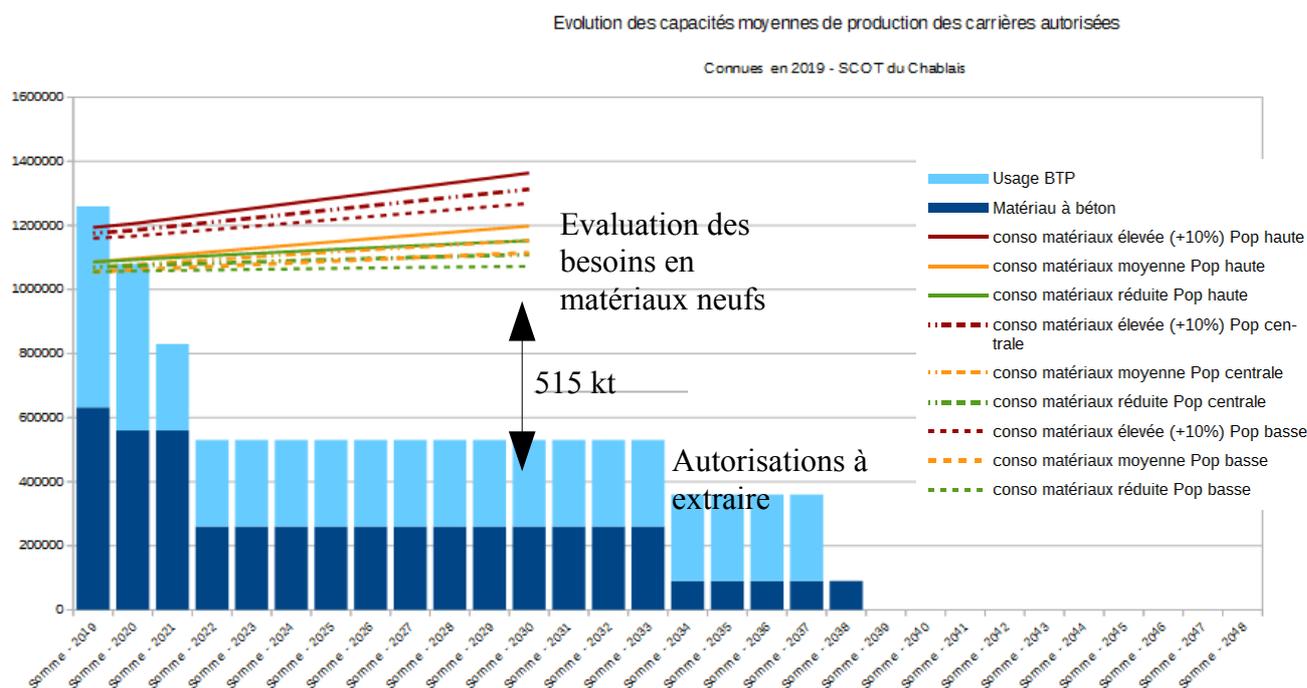


Figure 2 : Evolution des capacités moyennes de production des carrières dans le SCOT du Chablais au regard des besoins en matériaux neufs

Les besoins figurés sur la courbe se maintiennent à un haut niveau, malgré les hypothèses de réduction compte-tenu de la dynamique forte d'accueil de population sur le territoire.

Les besoins en matériaux s'entendent sur la base de l'évaluation initiale de 7,46 t/an en tenant compte d'hypothèses de :

- réduction de la consommation de matériaux neufs prenant en compte une augmentation de la part de matériaux recyclés et d'une amélioration des techniques constructives (-0,38 % à -0,7 %/an de matériaux neufs consommés) ;
- évolution de la population selon les simulations Omphales proposées par l'INSEE à l'échéance 2030 pour le SCOT du Chablais (+1,1 %/an pour le scénario médian).

L'augmentation de la part de matériaux recyclés prévue dans le projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets est de +50 % d'ici à 2031 pour l'ensemble des matériaux inertes dans un contexte de stabilisation de la production de déchets inertes. A cette échéance, cela se traduit par un apport supplémentaire de matériaux recyclés de 110 kt. Cet apport potentiel est d'ailleurs déjà partiellement pris en compte dans la diminution des besoins en matériaux⁴. **Ainsi pour le scénario le moins consommateur de matériaux (accueil de population réduit et forte augmentation du recyclage à hauteur du PRPGD), le manque de matériaux en 2030 s'établirait de l'ordre de 515 kt/an.**

En tenant compte de la demande d'autorisation des Carrières Chablaisiennes sur la commune du Lyaud la situation demeure tendue à court terme et critique dès 2021.

4 Par exemple, le scénario des besoins réduits en matériaux pour une population basse tient compte d'une réduction de 81 kt

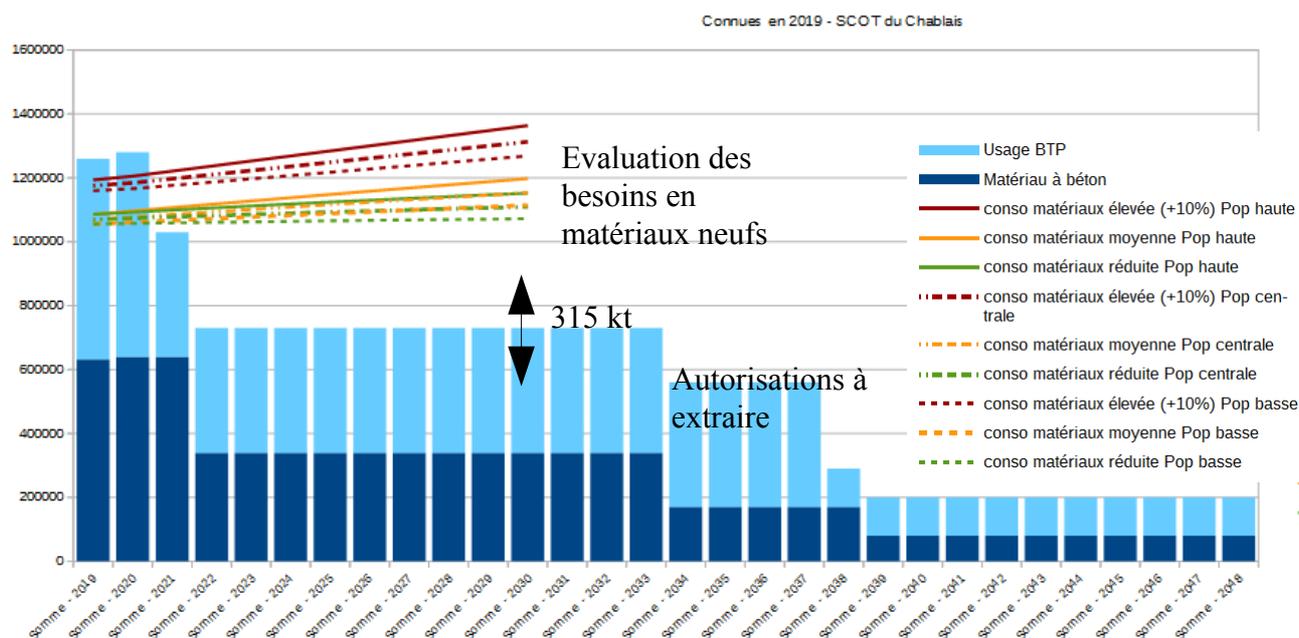


Figure 3 : Evolution des capacités moyennes de production des carrières dans le SCOT du Chablais au regard des besoins en matériaux neufs, avec demande d'autorisation du Lyaud

Le projet de carrière du Lyaud s'inscrit bien dans une logique de consommation locale de matériaux et dans un objectif d'approvisionnement de proximité sur le territoire du Chablais. Toutefois, cette carrière ne permettra pas à elle seule de couvrir la demande en matériaux locale à court terme.

Considérant, les capacités maximales et moyennes autorisées dans le Chablais ;
 Considérant, les perspectives modérées d'approvisionnement en matériaux alternatifs issus du recyclage et en matériaux neufs issus de carrières dans une zone de chalandise allant jusqu'à 60 km ;
 Considérant, l'attractivité du territoire qui nécessite la construction de logements et d'infrastructures associées,

La situation de l'approvisionnement en matériaux dans le secteur du Chablais paraît critique à court terme. Le devenir des carrières du secteur est stratégique pour l'approvisionnement en matériaux, faute d'alternative crédible tant en termes de réduction des besoins que de capacités à disposer de matériaux alternatifs, à l'échéance des décisions d'autorisation les concernant.

L'adjoint à la chef de l'unité interdépartementale

Signé

Christian GUILLET

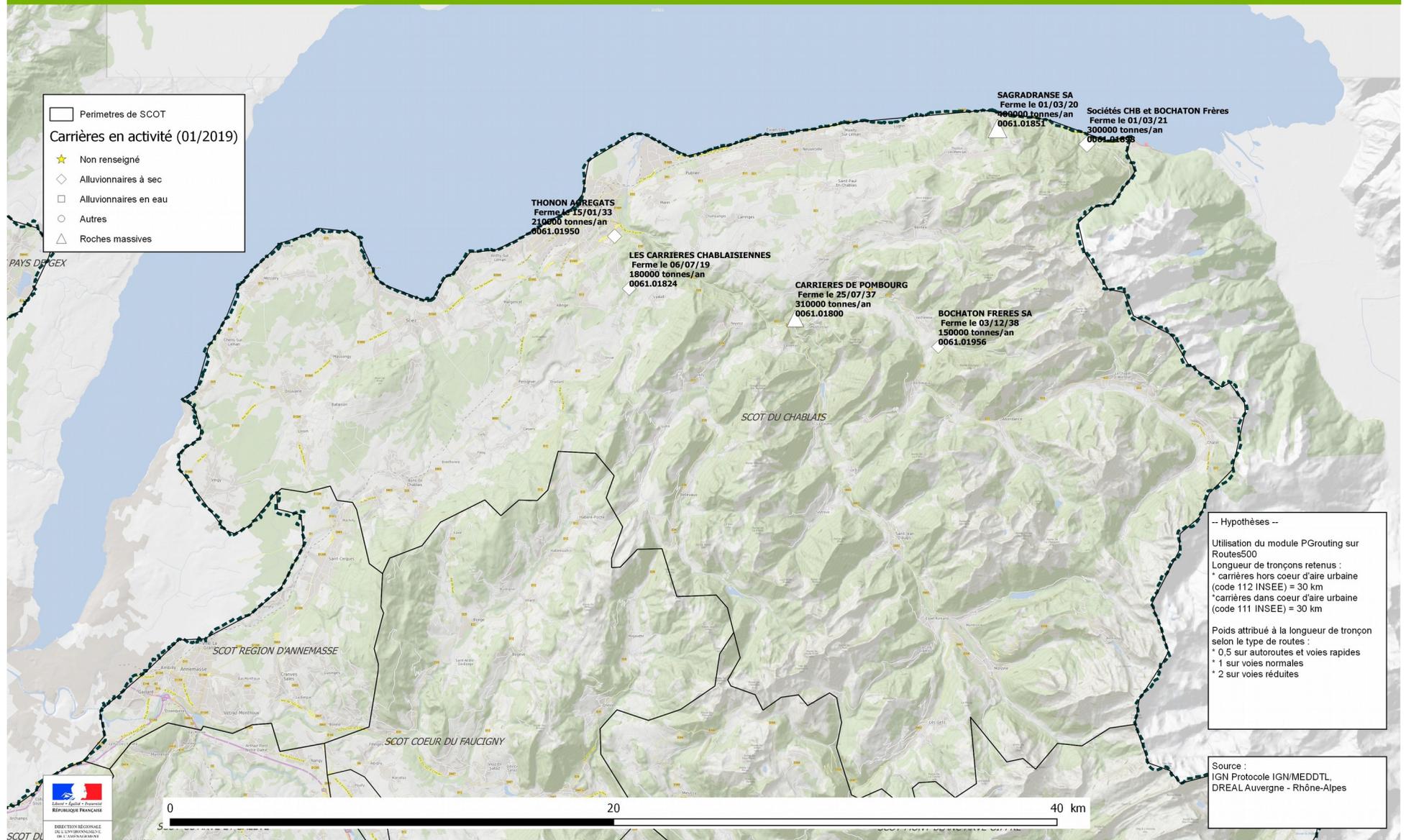
Annexe 1 : Panorama des ressources en matériaux du Chablais

	Recensement	Ordres de grandeur	Remarques
<p>Granulats</p> 	<p>✓ 6 carrières dont 4 alluvionnaires hors d'eau 2 de roches massives ou éboulis</p> <p>Plus petite : 150 kt/an Plus grande : 400 kt/an Moyenne: 258 kt/an</p>	<p>Sommes des capacités maximales de production autorisées (01/2019) = 1 550 kt/an</p> <p>Sommes des capacités moyennes de production autorisées = 1 260 kt/an</p> <p>Dernière production enregistrée (2017) : 1 039 kT dont 506 kT destinés à l'élaboration de bétons.</p>	<p>4 carrières ont fourni des matériaux à béton en 2017</p>
<p>Matériaux recyclés</p> 	<p><u>Déchets du BTP</u> <i>Données CERC pour PRPGD</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 8 Installations de collecte, regroupement, transit, tri de déchets inertes dont 6 ouvertes à toutes les entreprises ✓ 1 ISDI ouvertes à toutes entreprises ✓ 14 sites de valorisation/recyclage d'inertes dont 11 ouverts à toutes les entreprises ✓ 4 carrières acceptent des remblais pour leur remise en état, ouvertes à toutes entreprises. <p><u>Autres ressources présentes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ graves de mâchefers 	<p>Pour le SCOT du Chablais Gisement de matériaux estimés entre 426 et 523 kt en 2016 Déchets accueillis par les installations spécialisées : 461 kt en 2016 Recyclés à 48 % et valorisés à 99 %.</p> <p>Pas d'information à cette échelle sur le recyclage. Répartition des matériaux accueillis uniquement.</p>	
<p>Minéraux industriels</p> 	<p>✓ Aucune carrière de minéraux industriels sur le SCOT</p>		
<p>Roches ornementales et patrimoniales</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 ardoisières en exploitation souterraine dans le secteur de Morzine ✓ 1 carrière de marbres 	<p>Capacités maximales comprises entre 780 et 60 tonnes/an</p>	

Annexe 2 à 4 : carte de situation des carrières du Chablais et des environs

Carrières de la filière BTP du chablais en activité (2019)

Schéma régional des carrières

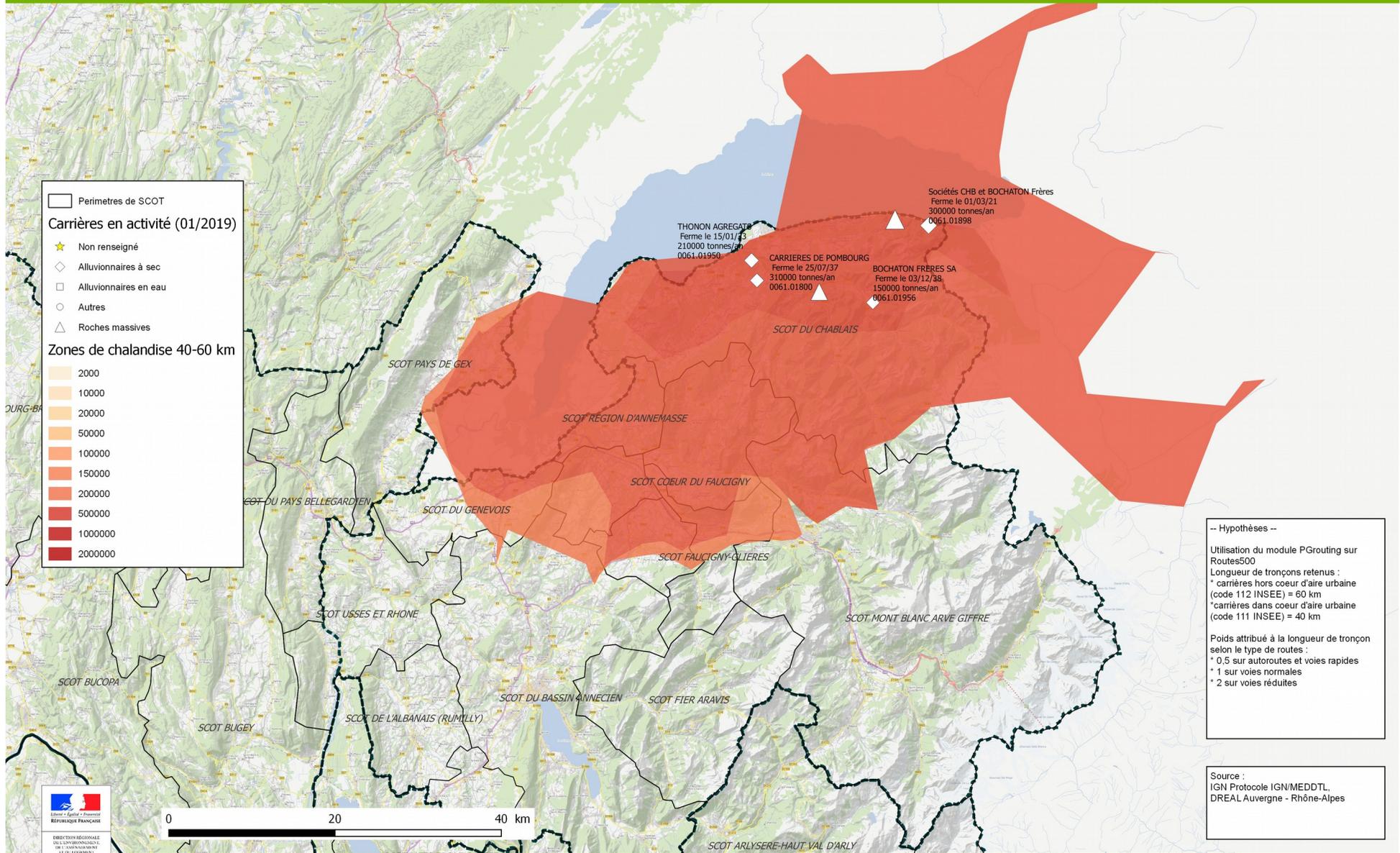


Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Zone de chalandise large des carrières du Chablais (40-60km) en 2019

Schéma régional des carrières



-- Hypothèses --

Utilisation du module PGrouting sur Routes500

Longueur de tronçons retenus :

- * carrières hors cœur d'aire urbaine (code 112 INSEE) = 60 km
- * carrières dans cœur d'aire urbaine (code 111 INSEE) = 40 km

Poids attribué à la longueur de tronçon selon le type de routes :

- * 0,5 sur autoroutes et voies rapides
- * 1 sur voies normales
- * 2 sur voies réduites

Source :
IGN Protocole IGN/MEDDTL
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes

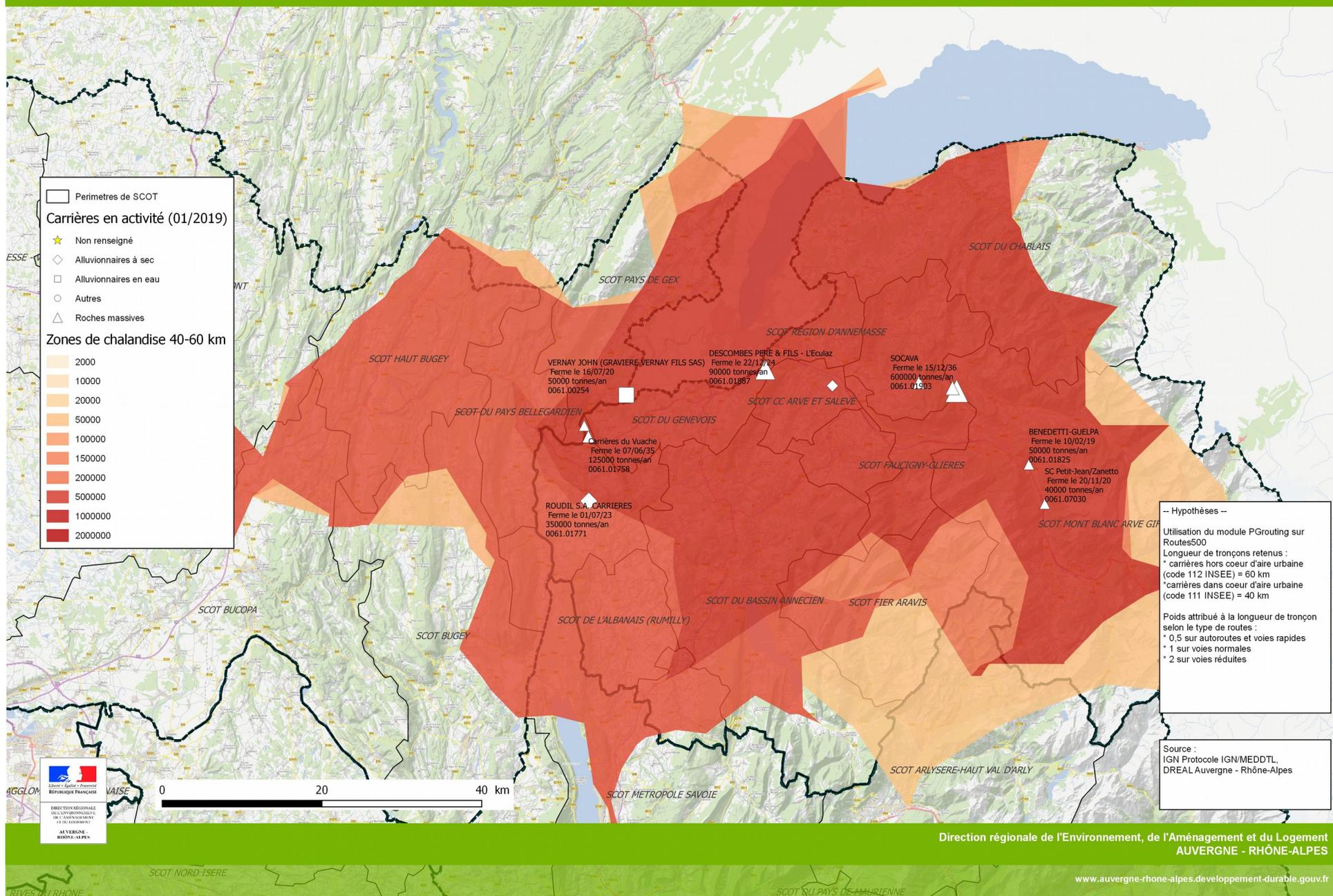


Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

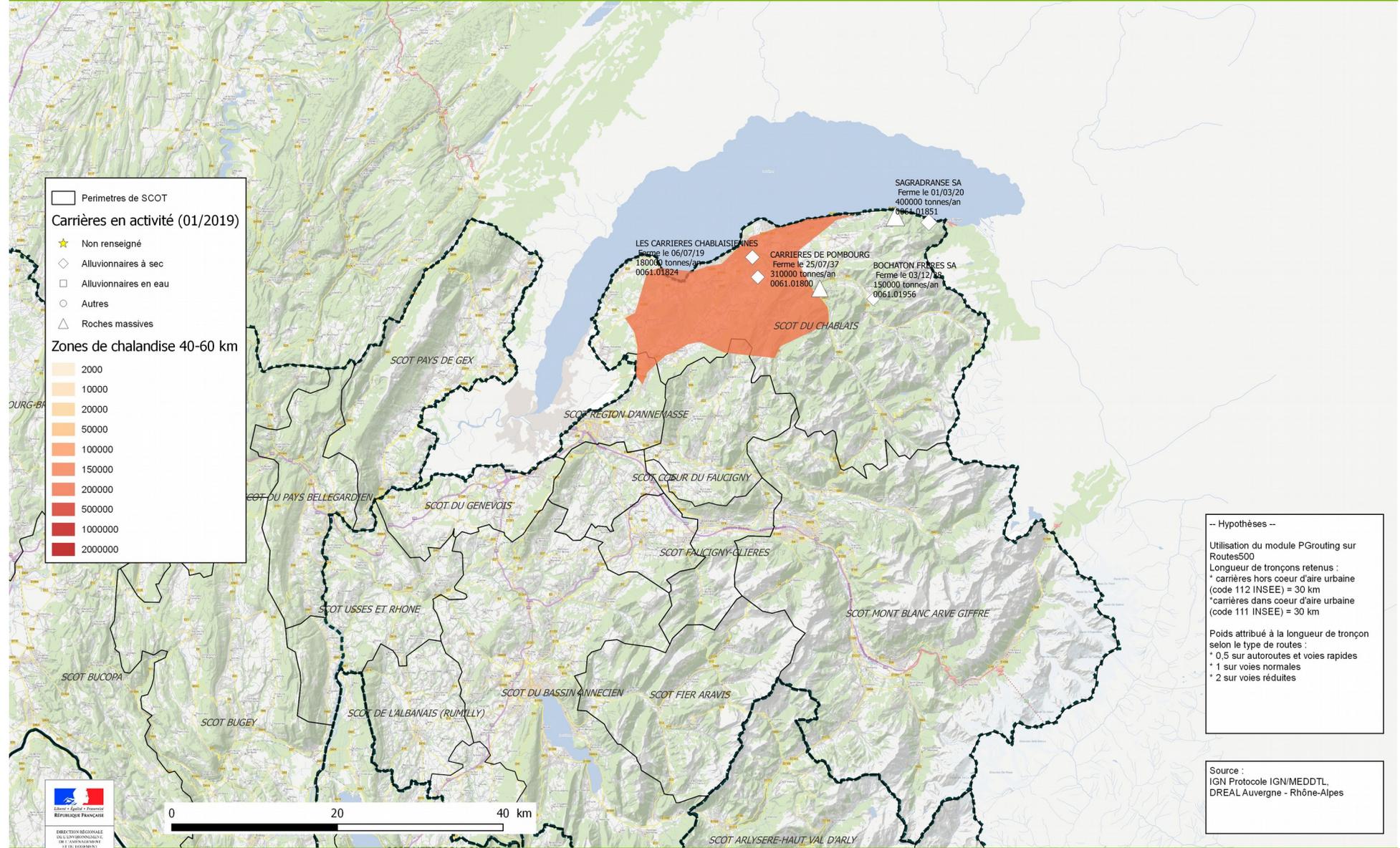
Zone de chalandise large des carrières hors Chablais (40-60km) en 2019

Schéma régional des carrières



Zone de chalandise proche de "Carrières Chablaisiennes - Le Lyaud" (30km) en 2019

Schéma régional des carrières

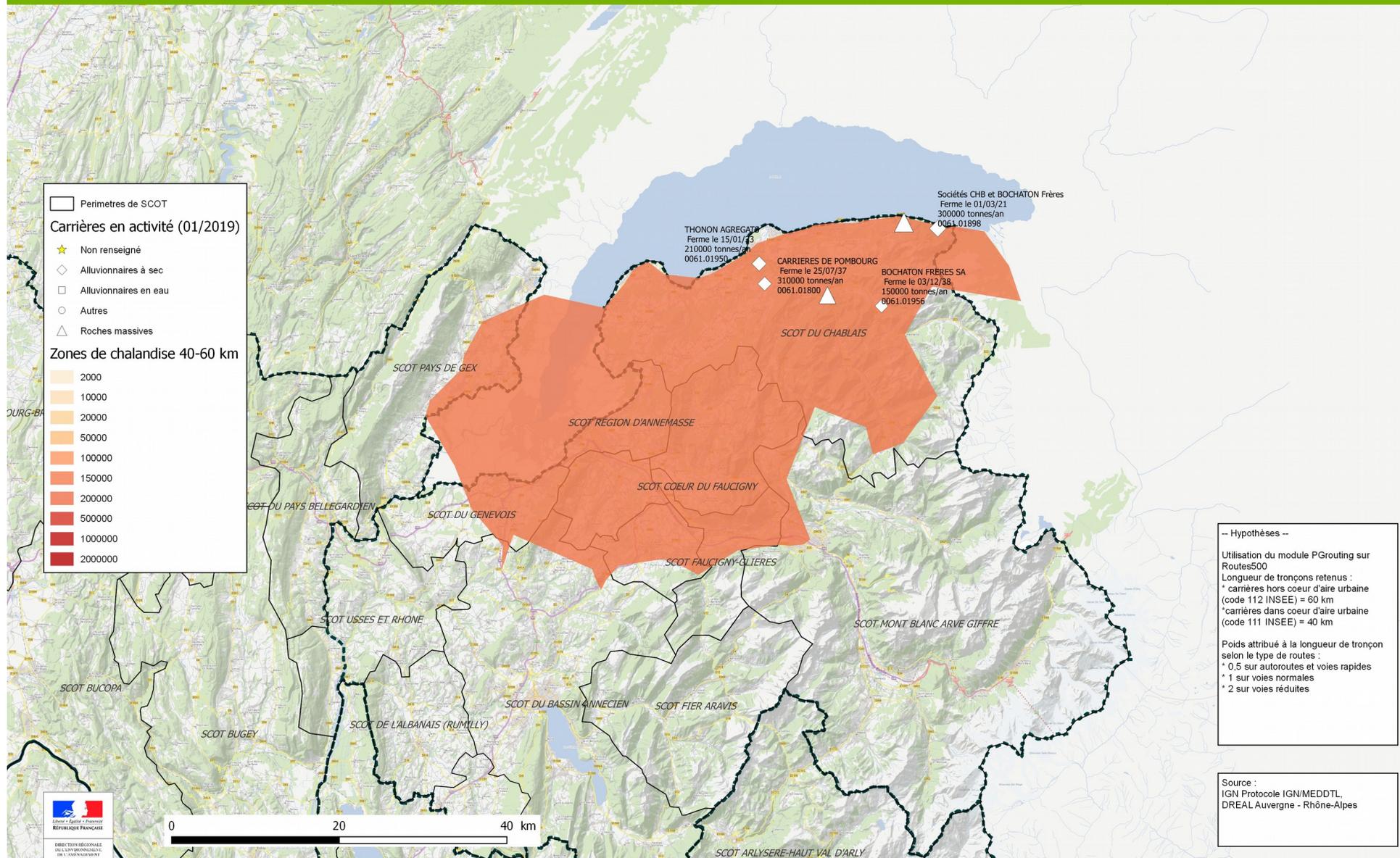


Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Zone de chalandise large de "Carrières Chablaisiennes - Le Lyaud" (40-60km) en 2019

Schéma régional des carrières



-- Hypothèses --

Utilisation du module PGrouting sur Routes500

Longueur de tronçons retenus :

- * carrières hors cœur d'aire urbaine (code 112 INSEE) = 60 km
- * carrières dans cœur d'aire urbaine (code 111 INSEE) = 40 km

Poids attribué à la longueur de tronçon selon le type de routes :

- * 0,5 sur autoroutes et voies rapides
- * 1 sur voies normales
- * 2 sur voies réduites

Source :
IGN Protocole IGN/MEDDTL,
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr